

Avis de constitution

SOCIETE « BERKAH-LOGISTIQUE »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème tranche, à la
résidence YAHA au 1er étage porte 9, Lot 668, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BERKAH-LOGISTIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Toutes opérations de transit, tant à l'importation qu'à l'exportation, par voie maritime, aérienne, terrestre et ferroviaire, la mise en entrepôt, le stockage, le groupage et la manutention ; L'importation et le commerce de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à l'automobile, de tous lubrifiants et produits d'entretien ; Importation et vente de véhicules neufs et d'occasions et location de véhicules ; Exportation et distribution de produits vivriers ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème tranche, à la
résidence YAHA au 1er étage porte 9, Lot 668, Ilot 43

Dirigeant(s) M GNAHOUA ADOH YVES MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07062 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50405/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

